

THEME : La problématique de l'éducation au Burkina Faso : cas de l'éducation de base.

Auteur : DIANOU Dofibié CPI, CEB de DIDYR.

INTRODUCTION

Comme mot introductif je cite : « Il n'y a pas d'éducation sans société, ni de société sans éducation. » c'est que : éducation et société sont liées ; c'est aussi dire l'importance et la nécessité de l'éducation pour toute société.

Cette importance pousse toute société ou tout pays à rechercher les voies et moyens, à déployer d'énormes moyens aussi bien humains, matériels que financiers pour améliorer la qualité de son éducation. L'école, institution chargée de cette éducation à l'instar de la société connaît de profonds changements dans un monde lui aussi en perpétuelles mutations.

Se posent alors de nombreuses questions :

- quelle école pour quelle société ?
- quels sont les savoirs que l'école doit transmettre ?
- quel est le rôle de l'école dans le développement socio-économique d'un pays ? quel est son rôle dans le développement politique c'est-à-dire dans la formation du citoyen ?
- et bien d'autres questions....

C'est sans doute ces nombreuses questions qui vous ont conduit à nous soumettre le thème : **la problématique de l'éducation au Burkina Faso : cas de l'éducation de base.**

Nous n'avons pas les capacités intellectuelles pour répondre à toutes ces questions mais nous tenterons d'aborder le thème à travers les points suivants :

I L'ETAT DES LIEUX DE L'EDUCATION AU BURKINA FASO

II ALPHABETISATION ET EDUCATION NON FORMELLE

III LES EXPERIENCES EDUCATIVES OU LES INNOVATIONS

Avant d'entamer le premier point, signalons que dans cet exposé un certain nombre de points comme les représentations de l'école, éducation et société, droit et accès à l'éducation, langues et éducation n'ont pas pu être traités.

I L'ETAT DES LIEUX DE L'EDUCATION AU BURKINA FASO

Comme les autres pays du sahel, la situation éducative du Burkina Faso est complexe et en mutation rapide. Les problèmes sont à peu près les mêmes : sous scolarisation, inégalités scolaires selon les régions et selon les sexes de l'enfant, analphabétisme surtout des femmes, mauvais rendements scolaires, faible développement des structures, coûts financiers importants, gestion administrative et financière insatisfaisante....

Depuis 1960, année de l'indépendance du Burkina, les régimes politiques qui se sont succédé, ont tenté, chacun à sa manière, de mettre en place des stratégies pour relever les défis de l'éducation.

Ainsi nous avons eu : la création des écoles rurales en 1960, suivie en 1967 du projet UNESCO d'égalité d'accès de la jeune fille et de la femme à l'éducation, des CFJA en 1974, la réforme du système éducatif en 1979, l'Alphabétisation commando en 1985-1986, le projet de réforme connue sous le nom de l'école révolutionnaire de 1986, l'opération Bantaaré en 1987- 1988, les Centres Permanents d'Alphabétisation et de Formation (CPAF) en 1990, les écoles bilingues en 1994, les écoles satellites (ES) et les Centres d'Education de Base Non Formel (CEBNF) en 1995, et plus récemment, le lancement du Plan Décennal de développement de l'Education de Base (PDDEB) en 2002 qui s'inscrivent au sein de cette recherche de solutions aux problèmes de l'éducation au Burkina Faso.

Malgré ces efforts sous-tendus par des politiques volontaristes, le Burkina connaît des taux de scolarisation désespérément bas (environ 43 % au primaire, 12% au secondaire et moins de 1% au supérieur en 2002. la qualité de l'enseignement est peu satisfaisante sinon insatisfaisante et l'analphabétisme touche plus de 74% de la population.

En terme d'évolution de la scolarité, on peut retenir que les quatre décennies couvrant la période de 1960 à 2000 sont chacune marquées par des actions tendant à relever le taux de scolarisation.

La première décennie 1960 1970 correspond à la joie générale suscitée par l'indépendance où tous les espoirs sont permis et où les ambitions sont souvent démesurées. Si en 1960, le taux de scolarisation était de 6,5%, l'objectif des nouvelles autorités était d'atteindre 100% de scolarisation primaire en 1980 comme le prévoyait la conférence d'Addis-Abeba en 1961.

Les efforts entrepris durant cette première décennie furent fortement compromis par la situation politique et économique du Burkina : changement de régime en 1966. Les espoirs du Burkina se trouvent ruinés et à la sortie de cette décennie, en 1970, le taux de scolarisation du primaire se situe autour de 10% et celui du secondaire autour de 1,4%

La décennie 1970-1980 connaît des difficultés identiques à la première. Malgré la mise en place d'une réforme du système éducatif avec des stratégies d'éducation de masse, la décennie se clôture en 1980 avec un taux de scolarisation de 15,8% au primaire et de 2,7% au secondaire. Il faut attendre la décennie 1980-1990 pour voir le Burkina Faso franchir le seuil de 20% de taux de scolarisation au primaire et de 7% au secondaire. Quant à l'enseignement supérieur, il demeure toujours sous la barre de 1%. Une des explications avancées est que cette décennie a été marquée par une politique volontariste ayant mobilisé les populations autour des idéaux révolutionnaires pour une école démocratique. C'est ainsi que grâce au premier plan quinquennal initié sous la révolution d'août 1983, les infrastructures de l'enseignement de base ont connu une progression de 10% par an. En 1990, on enregistrait des taux de scolarisation d'environ 30% au primaire, 7,8% au secondaire et toujours inférieur à 1% au supérieur.

La décennie de 1990-2000 s'est également illustrée par des actions tendant à accroître le taux de scolarisation. Au nombre de celles-ci, il faut noter la tenue des Etats généraux de l'éducation en 1994, le vote d'une loi d'orientation de l'éducation en 1996, puis l'élaboration du PDDEB. En 2000, les taux de scolarisation ont enregistré une progression d'environ 41% au primaire, 11,4% au secondaire.

De ce qui précède nous pouvons tirer les constatations suivantes :

- en 40 ans d'indépendance, le Burkina a multiplié son taux de scolarisation par 6,5 environ au primaire et par 28 au secondaire ;

- malgré la modicité des ressources ou moyens et le retard sur les autres pays au moment de l'indépendance en matière de scolarisation, le Burkina a réussi à progresser plus vite que certains pays (41% au Burkina et 30% au Niger en 1998). La principale question qui se pose est alors de savoir comment continuer à assurer l'expansion du système dans un contexte de crise généralisée et de pauvreté croissante des populations.

- L'espoir de franchir la barre des 50% de taux de scolarisation primaire est permis avec l'entrée en vigueur du plan décennal de développement de l'éducation de base PDDEB depuis 2002.

Toutes ces politiques éducatives ont engendré des dépenses :

En matières de financement, l'Etat est de loin, comme il se doit, le premier bailleur de l'éducation : 10 à 12% du budget national sont consacré à l'éducation en 2001. Devant les crises financières et économiques qui sévissent, certaines interrogations demeurent : quels acteurs pour financer l'éducation ? Quels secteurs de l'éducation faut-il financer de façon prioritaire ? Quelles sont les évolutions nécessaires pour assurer un renforcement des financements alloués à l'éducation ? Autant de questions qui se posent de façon répétitive. Réponse !

Tout en assurant le rôle régalién qui lui est dévolu, l'Etat sollicite de plus en plus souvent un grand nombre d'opérateurs tels les collectivités, les parents d'élèves, les ONG, les partenaires au développement. Il s'agit pour lui d'affirmer désormais la priorité réservée à l'éducation. Mais devant l'immensité des besoins en financement, l'Etat a choisi de jouer de façon prioritaire un rôle régulateur et de fédérateur des diverses actions et initiatives, même si cela rend le système de gestion plus complexe et est parfois source de conflits. Il s'agit, pour cela, de faire appel à toutes les initiatives privées, communautaires ou extérieures en vue de porter le taux de scolarisation à 70% en 2011. De ce fait, une planification et une coordination des différents intervenants s'avèrent nécessaires et urgentes.

II ALPHABETISATION ET EDUCATION NON FORMELLE

Tout le monde s'accorde pour dire que l'analphabétisme constitue l'un des freins majeurs au processus de développement. Selon le dernier recensement général de la population de 1996, le taux d'alphabétisation n'était que de 19,5%. Alors que le PDDEB prévoit de parvenir en 2011 à un taux de 40% c'est dire que le chemin reste à parcourir est encore long.

Il convient de rappeler que, d'après la Loi d'orientation de l'éducation du 9 mai 1996 en son chapitre II, article 18, « l'éducation Non formelle concerne toutes les activités d'éducation et de formation structurées et organisées dans un cadre non scolaire et s'adressant toute personne désireuse de recevoir une formation spécifique dans une structure non scolaire. » cela veut dire que l'alphabétisation qui s'adresse avant tout aux adultes ne constitue qu'un des éléments de ce vaste champ qu'est l'éducation non formelle.

Depuis le milieu des années 1980, et surtout depuis les années 1990, le Burkina Faso a expérimenté un grand nombre d'initiatives, relevant aussi bien de l'Etat que de la société civile (associations et ONG) dont la politique d'alphabétisation de masse, avec "l'alphabétisation commando" en 1986 et "l'opération Bantaaré" en 1988. depuis 1990, la création des centres Permanents d'alphabétisation et de formation (CPAF), des "écoles communautaires" de la fondation pour le Développement communautaire (FDC) Save the Children, des centres d'éducation de base non formelle (CEBNF), avec l'appui de l'UNICEF, des écoles bilingues, dans le cadre d'une coopération institutionnelle impliquant notamment l'œuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO), mais aussi les "écoles satellites", a considérablement diversifié l'offre scolaire burkinabé. A ce niveau, si quelques évaluations ont été faites, aucune étude d'envergure n'a permis de véritablement faire un bilan de toutes ces innovations, qui sont de nature très diverses et concernent des populations cibles différentes. Un problème majeur est celui d'une mise en cohérence de toutes ces actions, qui reflète une politique éducative nationale claire. Il est évident que ces innovations procèdent plus d'un projet de développement à la base que d'un projet national d'éducation.

Un autre problème est celui de la mesure de l'impact des programmes d'alphabétisation, de leur adéquation avec les attentes des populations. Certes les acquis de l'alphabétisation influe sur les connaissances et la gestion des membres des groupements, mais l'impact de ce type d'action ne pourra

être durable qu'à la condition de s'inscrire dans une politique cohérente de post-alphabétisation et de revalorisation des acquis de l'alphabétisation, notamment par la création d'un environnement lettré en langues nationales.

III LES EXPERIENCES EDUCATIVES OU LES INNOVATIONS

Un constat : Il existe un lien étroit entre l'éducation et les différents indices de progrès sociaux et économiques d'un pays. A l'heure où les politiques de développement des pays africains insistent sur une nécessaire réduction de la pauvreté, une meilleure organisation de l'éducation devrait permettre de répondre efficacement aux différents défis. Malgré l'adoption de la loi d'orientation de l'éducation au Burkina Faso en 1996 et les différentes actions menées aussi bien par l'Etat que par les autres acteurs du système éducatif, le système éducatif reste marqué par de grandes disparités limitant ainsi son efficacité. C'est ce constat qui a conduit à la recherche d'initiatives nouvelles dans la perspective d'une amélioration du système éducatif.

Afin de trouver des réponses appropriées aux problèmes qui affectent son système éducatif, le Burkina Faso a mis en place des expériences éducatives. Ainsi depuis la tenue des Etats généraux de l'éducation en 1994, l'Etat encourage les opérateurs dans le domaine de l'éducation à entreprendre des initiatives allant dans le sens de la recherche d'une plus grande efficacité du système éducatif. Les partenaires techniques et financiers (organisations internationales, représentations diplomatiques), les ONG et les structures décentralisées, prennent des initiatives dans le domaine des innovations.

Au nombre de ce nouvelles expériences éducatives, on peut citer les " écoles satellites" soutenues par l'UNICEF, les écoles bilingues (initiées en partenariat avec l'OSEO et des partenaires locaux, les classes multigrades et les classes double flux. la plupart de ces expériences présente des résultats satisfaisants qui demandent à être confirmés au plan national.

Se pose alors la question de l'adéquation des différentes innovations, dans la mesure où les résultats encourageants obtenus restent limités. Comment passer de la phase d'expérimentation à la phase de généralisation de ces innovations ? Sur le sujet, la question de la pérennisation des actions entreprises ou soutenues par les partenaires techniques et financiers ou les ONG se pose, c'est-à-dire comment poursuivre ces innovations après la suppression de l'aide de ptf. Il faudrait donc trouver assez rapidement des stratégies permettant aux innovations de se développer avec une véritable appropriation de celles-ci par les populations bénéficiaires. Pour cela, il faudrait connaître les positions des populations face à ces innovations, ce qui est rarement le cas. La mise en œuvre d'un dispositif assurant la continuité des initiatives nouvelles en matière d'éducation s'impose alors.

Les différentes recherches menées autour des innovations font ressortir une crainte de l'inconnu, car l'Etat ne semble pas disposer des moyens nécessaires pour assurer la relève des multiples programmes et projets appuyant le secteur de l'éducation. Il serait donc très urgent pour l'Etat et les PTF de songer à sauvegarder les fragiles acquis réalisés grâce aux innovations pédagogiques. La durabilité des actions entreprises passe par une plus grande implication des populations bénéficiaires et par la définition d'une politique étatique claire en matière d'innovations. Pour l'instant, l'Etat semble plus autoriser les innovations que se les approprier. Si ces dispositions ne sont pas prises, le risque de se trouver confronté à la multiplicité de projets mal conçus et mal appliqués se confirmera et alors.....

Le système éducatif burkinabé reste marqué par de fortes disparités régionales qui s'expriment entre autres, par une très grande variation de taux de scolarisation selon les régions, les provinces ou départements. Par exemple en 2003-2004, si les provinces les plus scolarisées possèdent des taux nets de scolarisation par fois supérieurs à 45%, on constate que parmi les provinces dites prioritaires,

certaines en dépit des progrès récents, possèdent un taux net de scolarisation dans le primaire encore inférieur à 20% en 2003-2004.

Malgré ce tableau quelque peu sombre, l'espoir est permis car de nombreux partenaires investissent dans l'éducation. De plus la question de la décentralisation touche aussi le développement de l'éducation. Ainsi les collectivités locales investissent progressivement dans la construction ou l'entretien des infrastructures scolaires, accompagnant ainsi l'Etat dans sa tâche.

CONCLUSION

Il convient de noter que la situation éducative actuelle du Burkina Faso place toujours le pays parmi les pays les moins scolarisés et qu'il y a encore du chemin à parcourir pour lever les défis qui se posent à l'éducation. Pour y parvenir, l'accent doit être mis sur les acteurs du système éducatif. Que l'on se situe au niveau des enseignants ou à celui des gestionnaires de l'éducation, les performances du système éducatif dépendent en grande partie de leur engagement et de leur dévouement. A cela il faut ajouter la nécessité de mettre en place une politique éducative cohérente et réaliste où la planification, le management et la rigueur occupent une place centrale. C'est à ce prix que l'on peut espérer sortir le Burkina de la sous scolarisation et de la mal scolarisation et l'engager sur la voie du développement socio-économique et culturel.